



STÉPHANE WENDLINGER
Candidat à l'élection présidentielle

Programme Présidentiel Pour un nouvel essor démocratique

Clef n°10 : L'axe éthique

Penser par l'empathie / Rechercher l'harmonie / Respecter l'animal

Mesure n° 10

Le Ministère du Bien-Être Animal et de la Vie Sauvage

Un Ministère du Bien-Être Animal et de la Vie Sauvage de plein exercice est créé et doté d'un budget de 1 milliard d'euros par an. Il financera notamment un corps d'inspection du bien-être animal et la réalisation de véritables sanctuaires de la vie sauvage.

- ✓ Affirmation claire de l'importance d'un meilleur traitement réservé aux animaux d'élevage et aux animaux sauvages
- ✓ Contrôle réel des bonnes pratiques d'élevage et d'abattage par un corps d'inspection du bien-être animal
- ✓ Préservation réelle de la biodiversité par la réalisation de sanctuaires de la vie sauvage, éventuellement clôturés, activement surveillés, et réservés aux activités humaines douces comme la randonnée, la photographie ou les études scientifiques
- ✓ Réforme concertée de la législation de la chasse pour une meilleure protection de la vie sauvage, du droit de propriété et du droit de sécurité
- ✓ Création de 10.000 emplois publics (inspecteurs, gardes)

Budget

Coût : 1 milliard d'euros par an

- 500 millions d'euros de fonctionnement
- 500 millions d'euros d'investissement

Perspective

Evolution des pratiques culturelles autour des animaux